



HAL
open science

Master Sport, santé, société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sport, santé, société. 2015, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02040850

HAL Id: hceres-02040850

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040850v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sport, santé, société

- Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Chimie, biologie, santé, STAPS

Établissement déposant : Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Sport, santé, société* de l'Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF propose deux spécialités dans le domaine de l'encadrement et de l'organisation des activités physiques et sportives : une spécialité *Mouvement, performance, santé, ingénierie* (MPSI) qui comporte un parcours professionnel et un parcours *recherche* ; et une spécialité *Loisirs, environnement, sport, tourisme* (LEST), à finalité uniquement professionnelle.

La spécialité MPSI forme des professionnels dans le domaine de l'analyse des activités physiques et sportives et des sciences du mouvement humain dans une perspective de santé des populations. Le parcours professionnel proposé cible deux secteurs : d'une part, celui des activités physiques adaptées, d'autre part, celui de l'entraînement sportif dans le contexte de reprise d'activité et de ré-athlétisation après blessure. Quatre parcours-types sont proposés par la spécialité MPSI : *Activités physiques adaptées et santé* (APAS), *Mouvement-santé* (MS), *Ingénierie des dispositifs de réhabilitation et d'entraînement* (IDRE) et *recherche*. Le parcours *recherche* est spécialisé dans le domaine de la motricité humaine et est adossé aux neuf laboratoires du site grenoblois, associés aux écoles doctorales (ED) *Ingénierie pour la santé, la cognition et l'environnement* (EDISCE) et *Sciences de l'homme, du politique et du territoire* (ED SHPT). La spécialité MPSI est ouverte en double inscription en première année de master (M1) à des étudiants kinésithérapeutes et en formation continue à des kinésithérapeutes en exercice ; il s'agit de l'un des deux seuls masters STAPS français reconnus officiellement par le conseil de l'ordre des kinésithérapeutes du Québec.

La spécialité LEST forme des professionnels dans le secteur du tourisme, des loisirs sportifs et du patrimoine en lien avec le développement durable en prenant en compte les incidences économiques, sociales et environnementales des activités développées. Les enseignements sont répartis sur deux sites : Grenoble et Valence. Le parcours professionnel proposé se décline selon trois parcours-type possibles : *Loisirs sportifs* à Valence, *Tourisme international* à Grenoble, *Sport et patrimoine* à Grenoble.

La mention forme entre 180 et 200 étudiants par an en première année (M1), et une centaine d'étudiants en seconde année (M2). En M1, la spécialité MPSI concerne environ les 2/3 des étudiants inscrits. En M2, la répartition se fait de façon homogène entre les deux spécialités. La distribution des effectifs de la spécialité LEST, selon le lieu de formation (Grenoble ou Valence), et les parcours-types, n'est pas indiquée.

Avis du comité d'experts

Les deux spécialités du master *Sport, santé, société* de l'Université Joseph Fourier répondent de façon efficace aux besoins de formation dans les domaines visés. Les contenus de formation proposés sont adaptés aux secteurs professionnels indiqués et au répertoire national de certification professionnelle. Le taux de réussite des étudiants inscrits en M2 est important (en moyenne 90 % en 2013-2014) et les taux d'insertion professionnelle des diplômés sont élevés (en moyenne 87 %). On peut regretter néanmoins la faible lisibilité des parcours-type proposés dans les documents mis à disposition. Un tableau expliquant les parcours-types à partir des choix d'unités d'enseignement (UE) aurait permis de mettre en évidence de façon plus précise la cohérence entre les unités d'enseignement obtenues par les étudiants et les secteurs professionnels visés.

D'une manière générale, les spécialités MPSI et LEST s'insèrent parfaitement dans l'environnement socio-économique et sont adossées à des laboratoires de recherche qui participent de façon efficace à la formation. On note, néanmoins, de ce point de vue, une différence significative entre la spécialité MPSI, qui propose un parcours *recherche* et dispose d'un environnement recherche très étoffé et la spécialité LEST, qui ne propose pas de parcours recherche, et

dont l’environnement recherche est plus resserré. Le nombre peu élevé d’étudiants poursuivant en doctorat (un seul en 2013) interroge sur les stratégies de formation mises en œuvre. Le parcours LEST, proche de laboratoires impliqués dans le domaine des sciences sociales, pourrait en effet envisager de renforcer la formation à la recherche.

L’ancrage professionnel de la spécialité LEST est parfaitement mis en évidence par des UE comportant des études de cas concrets et par une participation très significative de professionnels dans la formation, où ils assurent environ 568 heures d’enseignement. Cela est moins apparent dans la spécialité MPSI qui n’implique les professionnels que pour 220 heures. Dans tous les cas, les équipes pédagogiques semblent avoir pris la mesure de ces déséquilibres entre les spécialités et ont envisagé des stratégies de régulation dans la prochaine offre de formation.

Il faut souligner l’existence d’un conseil de perfectionnement et de plusieurs commissions pédagogiques impliquant les enseignants et chercheurs ainsi que les professionnels. Mais si le dossier témoigne d’un pilotage attentif à une bonne adéquation entre les débouchés potentiels et l’offre de formation, il subsiste des imprécisions concernant le suivi des étudiants, qui pourrait être plus développé. Les outils pourraient être améliorés, notamment à travers un suivi plus précis des cohortes d’étudiants selon leur origine et les parcours-types choisis afin de mettre davantage en évidence le continuum licence / master ; il serait particulièrement intéressant de pouvoir suivre l’évolution des étudiants à partir des différents parcours de la licence STAPS, ou d’autres licences, jusqu’au M2 en disposant des lieux d’obtention (Grenoble, Valence, autre), des pourcentages d’accès en M1, des pourcentages d’accès en M2 et des parcours-types suivis. De même, pour la spécialité MPSI, des détails sur la collaboration avec l’école de kinésithérapie (effectifs accueillis, adaptations des enseignements nécessaires, équivalences accordées, modalités d’organisations spécifiques) auraient été utiles. Les modalités de coopérations entre les STAPS de Valence et de Grenoble pour le parcours LEST ne sont pas suffisamment détaillées dans le dossier présenté et ne permettent pas d’évaluer complètement la cohérence de l’offre de formation répartie entre les différents sites. Enfin, si l’on doit souligner l’excellente présentation graphique de l’insertion professionnelle à l’issue du M2, des éléments plus précis relatifs aux corps de métiers obtenus par les diplômés, en relation avec la formation suivie seraient utiles. Quelques autres éléments manquent au dossier : modalités d’évaluation des étudiants, conditions d’accès en M2, dispositifs d’aide à la réussite ou encore modalités de l’évaluation de la formation par les étudiants.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>L’adossement de la formation à la recherche est incontestablement un atout. C’est un aspect indiscutable pour la spécialité MPSI qui propose des UE recherche pouvant concerner tous les étudiants. C’est également un élément pris en compte pour la spécialité LEST mais qui là, devrait être amélioré.</p> <p>Comme pour de nombreuses universités, les effectifs d’étudiants en parcours <i>recherche</i> baissent de façon importante. Il pourrait être utile de diversifier les voies de formation à la recherche, notamment dans le secteur des sciences sociales. De ce point de vue, il est regrettable que la spécialité LEST ne dispose pas également d’un parcours <i>recherche</i> pouvant être proposé aux étudiants intéressés.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Un effort particulier est réalisé dans les deux spécialités (MPSI et LEST) afin de favoriser la professionnalisation des étudiants. La plupart des UE apportent des contenus très professionnalisant. Des études de cas concrets sont proposées aux étudiants en spécialité LEST dans le cadre d’une collaboration avec le département de l’Isère.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>L’équipe pédagogique est très sensible à cet aspect de la formation qui constitue une part importante du dispositif mis en place : des UE propices à la mise en projet des étudiants sont proposées, un forum des stages est prévu, un répertoire des lieux de stage est distribué. La part des stages dans la formation est importante avec 8 semaines en semestre 2 du M1 (15 ECTS) et 5 mois à temps plein au semestre 2 du M2 (30 ECTS). Les stages de plus de 2 mois sont conventionnés et rémunérés.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>Il s’agit d’un aspect peu développé dans le dossier présenté. Il est indiqué néanmoins que les étudiants peuvent réaliser des stages à</p>

	<p>l'étranger, sans autre précision. La spécialité LEST accueille des étudiants étrangers (25 sur les 4 dernières années) et propose un parcours-type <i>Tourisme international</i>. On regrette que ce dispositif ne soit pas détaillé dans le dossier.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Ces éléments sont insuffisamment renseignés dans le dossier. Du point de vue du recrutement, le dossier laisse supposer que la répartition des étudiants dans les spécialités de master correspond aux parcours de licences STAPS de l'établissement, mais cela n'est pas clairement précisé. De même, les éventuelles passerelles entre les spécialités de M1 n'apparaissent pas. Les conditions d'accès en M2 ne sont pas non plus données. Les dispositifs d'aide à la réussite concernent uniquement les étudiants ayant des besoins particuliers (sportifs de haut niveau, handicapés, salariés).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le dossier ne fait pas apparaître de modalités pédagogiques particulières ou innovantes à l'exception des études de cas concrets proposés en spécialité LEST ou des travaux dirigés (TD) spécifiques utilisant la plateforme expérimentale CUBE.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Non renseigné.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Non renseigné.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier affiche une excellente présentation chiffrée de l'insertion professionnelle des diplômés de M2. Le nombre d'anciens étudiants ayant répondu (76 % des diplômés en 2012-2013) est suffisamment représentatif et l'enquête utilise de nombreux critères permettant d'observer les modalités de l'insertion professionnelle. Néanmoins, la précision des données recueillies reste insuffisante : les postes occupés ne sont pas indiqués, ce qui ne permet pas d'observer finement l'adéquation entre les objectifs de la formation et les emplois obtenus.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est mis en place et se réunit au moins deux fois par an. Il est complété par un comité de pilotage pour chaque spécialité et des commissions pédagogiques assurant la mise en œuvre des contenus de formation.</p> <p>Un effort d'autoévaluation a été réalisé dans le dossier présenté sans que les procédures ne soient précisées. Il témoigne d'un pilotage de la formation attentif et réactif.</p> <p>Il n'a cependant pas été envisagé d'évaluation des enseignements par les étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Des besoins de formation bien identifiés et des contenus globalement adaptés pour les deux spécialités MPSI et LEST.
- Un effort particulier réalisé en matière d'aide à la définition du projet professionnel des étudiants, de politique des stages et d'insertion professionnelle.
- Un adossement à la recherche efficace en spécialité MPSI et en voie d'évolution en spécialité LEST.
- La collaboration avec l'école de kinésithérapie qui apporte une originalité à la formation en spécialité MPSI.
- Un effort notable dans le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Points faibles :

- Une lisibilité faible des parcours-types proposés.
- Un suivi imprécis des cohortes de la licence au master.
- Les modalités de collaboration entre les sites de Valence et de Grenoble non précisées.
- L’ouverture internationale peu développée.
- De nombreux éléments absents du dossier : modalités d’évaluation, d’autoévaluation, dispositifs d’aide à la réussite pour les étudiants en difficulté, etc.

Conclusions :

La formation proposée répond à des besoins spécifiques dans les différents métiers identifiés pour chaque spécialité et le taux de professionnalisation des diplômés atteste de l’efficacité du dispositif mis en œuvre. Un rééquilibrage des contenus de formation pourrait néanmoins être fait dans chacune des spécialités (MPSI et LEST) afin de mieux articuler la part des enseignements de type recherche et la part de la formation professionnelle. De même, il conviendrait de rendre plus lisible l’offre de formation en proposant un tableau récapitulant les modalités d’organisation des parcours-types, tout en poursuivant l’effort de suivi de cohortes dans le continuum licence/master.

Comme cela a été proposé lors de la précédente évaluation et comme le regrettent les porteurs du dossier, l’effort réalisé pour mieux coordonner l’offre de formation au niveau de la ComUE de Grenoble n’a pas encore abouti et mériterait d’être poursuivi. Il conviendrait que cet effort de coordination puisse être étendu à l’offre du secteur géographique impliquant des formations universitaires proches.

Éléments spécifiques des spécialités

Mouvement, performance, santé, ingénierie (MPSI)

Place de la recherche	Elle est importante et fortement insérée dans les contenus de formation pour la spécialité MPSI (sept laboratoires et équipes). Des UE spécifiques sont dédiées à la recherche.
Place de la professionnalisation	La formation propose un parcours <i>recherche</i> et plusieurs parcours professionnels. La proportion d’enseignements assurés par les professionnels en M2 est en moyenne de plus de 50 %, ce qui est élevé. Cinq professionnels interviennent en M1 et 23 en M2. La professionnalisation pourrait cependant prendre une place plus importante. Cela est d’ailleurs prévu par les porteurs du dossier pour la prochaine offre de formation, et devrait être encouragé.
Place des projets et stages	Il n’y a rien de spécifique pour les parcours professionnels. Pour le parcours <i>recherche</i> , les modalités d’organisation du stage recherche ne sont pas indiquées dans la maquette.
Place de l’international	La présence d’étudiants étrangers n’est pas mentionnée. Des stages à l’étranger sont possibles mais il n’est pas fourni de détails sur ce point.
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	Pas d’éléments spécifiques à la spécialité.

Modalités d'enseignement et place du numérique	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Evaluation des étudiants	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Suivi des diplômés	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.

Loisirs, environnement, sport, tourisme (LEST)

Place de la recherche	La finalité de cette spécialité est avant tout professionnelle, l'adossé à la recherche est donc assez limité (trois laboratoires).
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est très importante dans les contenus de formation de la spécialité LEST. Trois professionnels interviennent en M1 et douze en M2. La proportion d'enseignements assurés par les professionnels en M2 est en moyenne de 70 %
Place des projets et stages	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Place de l'international	La spécialité LEST accueille des étudiants étrangers (25 sur les 4 dernières années) et propose un parcours-type : <i>Tourisme international</i> . On peut regretter que ce parcours-type ne soit pas davantage détaillé.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Evaluation des étudiants	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Suivi des diplômés	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.

Observations de l'établissement

Mention de Master Sport, Santé, Société

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous n'avons aucune observation à formuler.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

